



Propulsé by  Unapei
et ses partenaires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée scolaire 2022 - 2023

Les droits des élèves en situation de handicap toujours bafoués : l'Unapei relance l'opération #Jaipasecole et appelle les parents à témoigner sur [marentree.org](https://www.marentree.org)

L'ADAPEI des Hautes-Pyrénées membre du réseau Unapei,
encourage les familles à faire entendre leurs voix

Lourdes, le 3 août 2022

Un élève scolarisé uniquement le mardi matin et le jeudi après midi, est-ce possible ?
Un élève scolarisé dans une classe inadaptée à ses capacités, est-ce possible ?
Un élève à qui on refuse toute scolarisation, est-ce possible ?

Ces situations, pourtant inacceptables, existent et perdurent en France et en Hautes-Pyrénées.

Pour des milliers d'élèves et leurs familles, ces aberrations sont des réalités quotidiennes.

Pourquoi ? Parce que ces élèves sont en situation de handicap et que la société continue de les exclure et de bafouer leur droit à l'éducation.

Malgré les engagements réitérés des pouvoirs publics, la prochaine rentrée ne sera pas différente des autres. Encore des milliers d'élèves en situation de handicap ne pourront pas bénéficier de l'accompagnement auquel ils ont droit. Certains d'entre-eux continueront d'aller en classe 2 ou 4 heures par semaine, d'autres se retrouveront dans une classe inadaptée à attendre une place dans un établissement répondant à leurs besoins... et les moins chanceux persisteront à attendre que l'Ecole leur ouvre ses portes. Combien en seront privés ? Les chiffres officiels manquent !

Dans les Hautes-Pyrénées, cette situation est aussi une réalité. Selon l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées, une cinquantaine d'enfants sont sans solution ! plus de 80 sont en attente d'une place dans un établissement adapté.

Pour rendre visible ce que les pouvoirs publics ne veulent pas entendre et dénoncer le scandale de la scolarisation des enfants en situation de handicap, l'Unapei et ses partenaires relancent, pour la quatrième année consécutive, la campagne #Jaipasecole et la plateforme www.marentree.org.

Enfants, parents, professionnels : témoignez ! Avec l'Unapei, participez à faire entendre des réalités trop souvent tues, et porter la voix de ceux que la société abandonne au bord du chemin.

« Dans les Hautes-Pyrénées, nous avons connaissance de nombreuses situations où les enfants sont sans solution, ou avec une solution qui n'est pas adaptée à leurs besoins. Les différentes instances elles-mêmes ne sont pas en capacité de nous donner les bons chiffres. Quid des notifications MDPH, quid du suivi et accompagnement des familles... Il est plus facile de se cacher derrière un logiciel national et d'indiquer et de renvoyer la responsabilité aux familles... STOP à la non-information, STOP aux chiffres détournés.... C'est pourquoi, nous encourageons tous les parents qui sont concernés à témoigner, pour nous aider à faire entendre leurs voix auprès des instances régionales, mais aussi nationales, et pour essayer de trouver des solutions.

Je souhaite rappeler les fondamentaux de loi dans notre pays qui dit : « Le droit à l'éducation pour tous les enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap, est un droit fondamental. Ce droit impose au système éducatif de s'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves ». L'accompagnement par une personne chargée de l'aide humaine n'est pas une condition à la scolarisation. Devons-nous représenter les familles devant la justice pour que ce droit soit enfin mise en œuvre afin que chaque enfant puisse trouver une solution et obtenir un accompagnement digne ? »

Evelyne Lucotte-Rougier, Présidente de l'ADAPEI des Hautes-Pyrénées

« Nous ne pouvons plus attendre. Les élèves en situation de handicap et leurs parents ont besoin de réponses. Des réponses adaptées à chaque situation et des actes forts. Car ce n'est pas aux élèves de s'adapter au système scolaire, mais bien à la société de trouver des solutions qui correspondent aux besoins de chacun. Comment peut-on encore laisser perdurer des situations qui nuisent au développement des enfants et à l'équilibre des familles sans réagir ? Les élèves en situation de handicap sont avant tout des enfants, qui veulent, comme tous les enfants de la République, construire leur avenir. » Luc Gateau, président de l'Unapei.

Education : un droit pour tous les enfants, un devoir pour la société

Depuis quatre ans, les témoignages reçus sur la plateforme <http://www.marentree.org/> démontrent que le droit à l'éducation n'est toujours pas respecté dans notre pays, et illustrent la diversité des situations vécues par les familles.

1. Des milliers d'élèves pas, peu ou pas assez scolarisés

Aucun parent n'accepterait que son enfant ne soit accueilli à l'école que deux heures par semaine et exclut de la cantine et de toutes les activités périscolaires. Aucun parent n'accepterait que son enfant soit scolarisé dans une école qui ne correspond ni à son âge, ni à ses acquis, ni à ses capacités. Aucun parent n'accepterait que son enfant soit maintenu en classe de maternelle, faute de place à l'école primaire.

Pourtant, c'est ce que la société impose à des milliers de familles, depuis des années, et dans l'indifférence générale.

Combien sont-ils dans ce cas ? Impossible à savoir.

L'Education nationale ne compte que le nombre d'élèves accompagnés, peu importe les conditions. Il est temps que cela change !

Votre enfant est scolarisé dans de mauvaises conditions ?

Témoignez sur www.marentree.org

2. Des milliers d'élèves sans aucune solution de scolarisation

Ils sont encore trop nombreux à n'avoir aucune scolarisation, isolés du seul fait de leur handicap et de l'absence d'une prise en compte de celui-ci par le système. Et l'exclusion ne s'arrête pas au jour de la rentrée, mais perdure pendant toute l'année scolaire et même au-delà de leur enfance !

Sans scolarisation, comment permettre à un enfant de développer sa personnalité, son autonomie, ses compétences et lui donner toutes ses chances de s'insérer dans une vie sociale, professionnelle et d'exercer sa citoyenneté ? Comment promouvoir une société inclusive, bienveillante et accompagnante qui accepte les différences, la construction d'une société où tous les enfants (futurs adultes) vivent et s'épanouissent ensemble ?

Combien sont-ils dans ce cas ? Impossible à savoir.

Les enfants sans aucune solution et/ou inscrits sur les listes d'attente des IME ne sont recensés dans aucune statistique nationale, ni même régionale ou départementale... Il est temps que cela change !

Votre enfant n'a aucune solution pour la prochaine rentrée ?

Les enfants n'ont pas besoin de vains discours, il faut agir !

Le quinquennat qui vient de s'achever n'a pas été à la hauteur des promesses et des discours sans mise en œuvre... Les témoignages des parents feront-ils enfin réagir le nouveau gouvernement ? Le nouveau ministre de l'Éducation nationale prendra-t-il enfin la mesure de l'urgence pour ces milliers d'enfants ?

Alors que des familles s'apprêtent à ranger les cartables et à partir en vacances, pour de nombreuses autres, l'angoisse commence.

Dès le 1^{er} juillet, la plateforme www.marentree.org sera ouverte, pour leur permettre de faire part de leur réalité, et de témoigner de l'injustice qui leur est faite.

Chacun des témoignages recueillis permettra d'identifier la réalité quotidienne des enfants, leurs besoins individuels et ceux de leurs familles, mais surtout, de dénoncer les manquements de notre pays. Ensemble, construisons une société qui se donne les moyens de faire exister l'École réellement inclusive que les enfants méritent.

Parents, vous vivez le parcours du combattant pour faire respecter les droits de votre enfant ?
Faites-le savoir sur www.marentree.org



Opération propulsée par l'Unapei, avec le soutien de ses partenaires à retrouver sur le site internet.

A propos de l'ADAPEI

L'ADAPEI des Hautes-Pyrénées a été fondée en 1965 grâce à la détermination de familles d'enfants en situation de handicap intellectuel et désireuses d'inventer des solutions pour leurs enfants et par conséquent pour les autres enfants et familles concernées. Le premier acte militant de ces familles a été la création d'une association parentale qui, petit à petit, a ouvert des établissements correspondant à tous les âges et niveaux de handicap sur le territoire des Hautes-Pyrénées.

Cette puissance collective fût entendue et reconnue et aujourd'hui encore, notre force parentale, notre expertise concernant nos enfants, est intacte. L'ADAPEI des Hautes-Pyrénées souhaite plus que jamais affirmer son identité et sa mission. Portons fièrement notre nouvelle identité, en effet, notre acronyme ADAPEI se décline désormais par « **Accompagner les Différences vers l'Autonomie, par la Participation, l'Égalité et l'Inclusion** », mais notre force est ne l'oublions jamais, notre force parentale, notre association reste et restera avant tout une association parentale gestionnaire.

Aujourd'hui l' ADAPEI des Hautes Pyrénées, c'est 850 personnes en situation de handicap accueillies au sein de ses établissements et services, accompagnées par 620 salariés, sans oublier les 1200 personnes accompagnées par Cap Emploi.

CONTACT PRESSE

Pierre Antolin – antolin.pierre@adapei65.fr - 06 74 32 93 93